

Fiche de poste

Géomaticien-Géomaticienne du Pays S.U.D.

Contexte :

Le Projet SIG du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance est né en 2006 d'une volonté partagée de modernisation des outils de l'ingénierie territoriale des communes et communautés de communes du Pays S.U.D.

L'objectif étant de partager un outil commun et ainsi pouvoir accéder à une connaissance renforcée du territoire, permettant aux communes et EPCI de consulter et mettre à jour les données relevant de leurs compétences. C'est la raison pour laquelle le Pays S.U.D a mis en place le système d'information géographique accessible en mode « web ».

Ainsi, avec la mise à disposition des collectivités de l'outil SIG, le Pays S.U.D joue le rôle de « fédérateur » et « diffuseur » de l'ensemble des informations des Communes et communautés.

Dès 2014, le Pays S.U.D participe au projet de SIG mutualisé sur les Alpes du sud : GéoMas (« Géomatique Mutualisée des Alpes du Sud »).

Un outil et une infrastructure mutualisé sur le département des Hautes-Alpes et le nord des Alpes de Haute-Provence, géré et administré par des géomaticiens de territoires, au plus proche des communes et EPCI. Depuis 2015, ce SIG mutualisé GéoMAS est à disposition des collectivités du Pays SUD, il se constitue de plusieurs applications cartographiques web de consultation et de mises à jour métiers (réseaux AEP, AC, ANC, Déchets, Éclairage public, APN, ...) et d'un module d'autorisation du droit des sols (ADS).

Missions principales :

Le géomaticien :

- participe à la mise en place, au développement et l'administration du système d'information géographique mutualisé des Alpes du Sud (GéoMAS) et tous les modules associés en collaboration avec le département des Hautes-Alpes et les autres géomaticiens de territoire partenaires du projet GéoMAS,
- assiste les utilisateurs du Pays SUD dans la prise en main du système et développe l'apprentissage des techniques d'information géographique dans les collectivités,
- identifie les besoins des utilisateurs et enrichit le système pour y répondre, tant au niveau du contenu (intégration de nouvelles données) qu'au niveau fonctionnel (développement de nouvelles applications métiers),
- gère les aspects administratifs nécessaires au fonctionnement de la mission (budget, subventions, factures...),

- est l'interlocuteur privilégié de tous les partenaires techniques (bureaux d'étude, etc.) et gère les documents nécessaires à ces partenariats (convention d'échange de données, ...),
- suit une veille technique et juridique sur l'information géographique,
- réalise des prestations cartographiques techniques et de communication,
- participe à l'analyse de projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme grâce à l'appui des outils SIG,
- Participe aux groupes de travail départementaux et régionaux sur l'information géographique.

Détails des missions :

Administration du SIG GéOMAS

- Gérer les profils et droits utilisateurs dans le respect des règles de la CNIL,
- Maintenir et faire évoluer les développements nécessaires au bon fonctionnement des applications du SIG,
- Mettre à jour les données de référence (PLU, PPR...) et veiller à l'actualisation des données réseaux en collaboration avec les agents des collectivités (collecte des schémas directeurs, plans de recollement, ...).

Administration du module d'Autorisation du Droit des Sols (ADS)

- Gérer les profils et droits utilisateurs
- Paramétrer le module pour chaque commune en collaboration avec ses services urbanisme pour faciliter l'instruction des dossiers
- Paramétrer les modèles de courriers publipostés.

Assistance aux utilisateurs

- Enseigner le fonctionnement des outils (formations, documentations...),
- Accompagner les utilisateurs dans leur apprentissage des technologies de l'information géographique, identifier et résoudre les blocages éventuels d'utilisation,
- Conseiller les utilisateurs pour optimiser leur usage du système,
- Répondre aux demandes ponctuelles des services pour développer une analyse géographique (production de cartes, analyses thématiques...),
- Accompagner les collectivités à répondre aux demandes réglementaires en lien avec l'information géographique (Géoportail de l'Urbanisme, Intégration des réseaux sur le portail « Construire sans détruire », etc.).

Enrichissement et développement des usages du SIG

- Participer à l'élaboration des prescriptions pour les projets des utilisateurs, les assister dans la formulation et l'identification de leurs besoins,
- Récupérer des données auprès de partenaires privés et publics, intégrer les plans numériques et les relevés GPS.

Gestion administrative

- Suivre les factures et le budget (fonctionnement, investissement),
- Animer des réunions avec les élus référents pour rendre compte de l'avancement de la mission, du projet GéoMAS et organiser les prises de décisions.

Interlocuteur des partenaires techniques

- Echanger des informations avec les différents partenaires institutionnels et privés,
- Etablir et suivre les conventions d'échange de données avec les partenaires privés,
- Exporter et fournir des données géographiques aux prestataires mandatés par les collectivités.

Veille juridique et technologique

- Suivre les évolutions des techniques de gestion de l'information géographique et au besoin élaborer des prescriptions pour faire évoluer le système
- Etablir une veille documentaire et technique dans le domaine de l'information géographique, réaliser des notes de synthèse et être force de proposition en cas d'impact sur le système
- Participer aux groupes de travail conduits par les structures travaillant dans le domaine de l'information géographique (Centre Régional de l'Information Géographique...)

Pilotage et mise en œuvre du SIG mutualisé GéoMAS

- Participer aux groupes de travail pour la mise en place du SIG départemental avec les autres géomaticiens des départements 05 et 04 (cahier des charges fonctionnels, harmonisation des données...)
- Participer à l'équipe projet technique GéoMAS (suivi du projet, comités techniques, revues de projet avec le prestataire...)
- Anticiper les impacts sur le fonctionnement du SIG en territoire et piloter les changements induits par l'évolution du système,
- Rendre compte au comité de pilotage de l'avancement du projet et des décisions à prendre.

Participation à l'élaboration du SCoT

- Suivre les études liées à l'élaboration du SCoT du Pays S.U.D (Cartographie du Mode d'Occupation du Sol à Grande Echelle, ...),
- Apporter un éclairage technique lié au SCoT via les outils SIG.

Compétences techniques et réglementaires :

- Maitrise de logiciels SGBD : Postgres/Postgis, SQL Server
- Maitrise de logiciels SIG bureautiques : Qgis
- Maitrise de logiciels SIG Web (GEO serait un plus)
- Maitrise de logiciels ETL : FME

- Maîtrise du langage SQL
- Sémiologie graphique
- Connaissance des modules ADS (Oxalis serait un plus)
- Connaissance de l'environnement et des langages Web
- Connaissances réglementaires et législatives liées à l'information géographique (CNIL, INSPIRE, DT-DICT)

Compétences organisationnelles

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Pédagogie, anticipation et adaptation
- Cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissances des différentes procédures d'urbanisme d'autorisations du droit du sol
- Connaissances en conduite de projet

Profil

- Bac +5 dans le domaine de la géomatique/aménagement du territoire
- Expérience significative sur un poste similaire
- Permis B

Informations générales

- Type de contrat : CDI (35h)
- Poste basé à : Barcelonnette/Embrun
- Rémunération : à négocier selon expérience
- CNAS et possibilité de télétravail
- Fin de candidature le 13 décembre 2019
- Date d'entrée en poste : 6 Janvier 2020
- Entretien d'embauche prévu semaine 51
- Permis B